

ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC  
QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME CONSEIL D'ADMINISTRATION  
PROCÈS-VERBAL DE LA NEUVIÈME SÉANCE  
**DÉCISIONS**

TENUE LE 28 AVRIL 2015

9 H 15

SALLE BERNARD LAMARRE, SIÈGE DE L'ORDRE

PRÉSENCES

Membres du Comité exécutif :

M.	Robert Sauvé, ing.	président;
M <sup>me</sup>	Suzanne Bastien, ing.	première vice-présidente;
M <sup>me</sup>	Kathy Baig, ing. (9h à 16h40)	vice-présidente;
M.	Roland Larochelle	administrateur nommé par l'OPQ

Administrateurs :

M <sup>me</sup>	Anne Baril, ing.	M <sup>mes</sup>	Sandra Gwozdz, ing.
MM	Robert Blanchette		Françoise Lange, ing.
	Eric Bordeleau, ing.	MM	Alexandre Marcoux, ing.
M <sup>mes</sup>	Geneviève Brin, ing. (9h à 15h10)		Vincent Ouellette, ing.
	Lise Casgrain		Gaston Plante, ing.
MM	Donald Desrosiers, ing.		Jean-François M. Proulx, ing. (téléphone)
	Robert Fournier, ing.	M <sup>me</sup>	Louise Quesnel, ing.
	Zaki Ghavitian, ing.	M.	Richard Talbot

ABSENCES

M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay, ing.

---

La Secrétaire de l'Ordre et  
directrice des Affaires juridiques (intérim)

Directeur général

M<sup>e</sup> Louise Jolicoeur, avocate, MBA, ASC

M. Chantal Michaud, ing.

Secrétaire adjointe de l'Ordre

M<sup>e</sup> Amélie Proulx, avocate, LL.M.

## ÉTAT DE SITUATION : RAPPORT DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC – MANDAT ET FORMATION DU COMITÉ DU PLAN DE TRANSFORMATION

*Suite aux échanges, la résolution ci-après consignée est adoptée à l'unanimité.*

ATTENDU QUE le 30 mai 2014, les représentants de l'Office des professions du Québec (« l'OPQ ») ont rencontré les membres du Conseil d'administration ainsi que ceux nouvellement élus afin de recueillir leurs commentaires quant à la situation que vit l'Ordre des ingénieurs du Québec (« l'Ordre ») ;

ATTENDU QUE le 16 juin 2014, les membres du Comité exécutif, nouvellement nommés par le Conseil d'administration, ont rencontré la ministre de la Justice, à sa demande expresse, ainsi que les autorités de l'OPQ ;

ATTENDU QUE le 25 juin 2014, suite à cette rencontre, l'OPQ a proposé à l'Ordre, dans le cadre de son projet de relance, une démarche d'accompagnement en deux volets, soit un premier ayant trait à la formation des administrateurs et un second à la gouvernance des instances ainsi qu'à la régie interne ;

ATTENDU QUE dans le cadre du second volet de cette démarche, l'OPQ a mandaté Me Pierre Pilote, avocat, et Dr Yves Lamontagne, m.d., afin qu'ils examinent les pratiques administratives en usage et les règles de régie interne applicables au Secrétariat et à la direction générale, notamment dans leurs interactions avec le Conseil d'administration, la présidence et le Comité exécutif ;

ATTENDU QUE l'OPQ a demandé à Me Pilote et au Dr Lamontagne de déposer un rapport au plus tard le 31 janvier 2015 ;

ATTENDU QUE les mandataires de l'OPQ ont remis leur rapport le 3 février 2015, lequel a été transmis à la ministre de la Justice le 13 février et au président de l'Ordre le 23 février 2015, sous pli confidentiel ;

ATTENDU QUE les membres du Comité exécutif ont rencontré la ministre de la Justice ainsi que les représentants de l'OPQ, à la demande de ces derniers, le 23 mars 2015 ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil d'administration ont pris connaissance du rapport ainsi que des recommandations énoncées le 23 mars 2015 ;

ATTENDU QUE dans une correspondance datée du 23 mars 2015, l'OPQ a demandé au Conseil d'administration de l'Ordre de constituer un comité composé de trois membres du Conseil d'administration, dont un administrateur nommé par l'OPQ, du directeur général et de la Secrétaire de l'Ordre afin d'assurer avec diligence la mise en œuvre des recommandations énoncées dans le rapport ;

ATTENDU QUE dans ladite correspondance on y mentionne que le comité doit se rapporter périodiquement au Conseil d'administration ainsi qu'au conseiller spécial du président de l'OPQ, lequel supervisera les travaux du comité et tiendra informé le président de l'OPQ des progrès de la réalisation du plan de transformation ;

ATTENDU QUE le président de l'Ordre a invité les membres du Conseil d'administration à lui faire part de leur intérêt à siéger sur ce comité ;

ATTENDU QUE le président de l'Ordre a considéré plusieurs facteurs dans le choix des membres, dont l'intérêt manifesté, l'expérience de situations comportant des enjeux majeurs, la disponibilité et une compréhension globale de tous les grands dossiers de l'Ordre, le président a désigné Monsieur Richard Talbot, administrateur nommé, Madame Kathy Baig, ing., vice-présidente et Monsieur Alexandre Marcoux, ing., administrateur, à titre de membres du comité ;

ATTENDU QUE le président de l'Ordre a avisé l'OPQ ainsi que les membres du Conseil d'administration de la constitution du comité le 7 avril 2015 ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil d'administration prennent acte des recommandations énoncées dans le rapport des mandataires de l'OPQ et qu'ils entendent y donner suite en tenant compte des valeurs et de la mission de l'Ordre ;

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION:

- a) CRÉE un Comité du plan de transformation qui aura comme mandat :
- de faire le bilan de la situation ;
  - d'élaborer un plan de transformation permettant d'atteindre les objectifs du rapport tels qu'exprimés :
    - prévoir les ressources humaines et financières nécessaires pour soutenir le plan de transformation de la gouvernance de l'Ordre et la modernisation de sa gestion ;
    - prévoir également un exercice de gestion de risques et l'établissement de prévisions budgétaires à un niveau suffisant pour assurer la santé financière de l'Ordre et l'exécution efficace de sa mission de protection du public afin de permettre l'atteinte des objectifs du rapport ;
    - inclure des délais précis et des échéances fixes.
  - de soumettre le plan de transformation pour adoption par le Conseil d'administration de l'Ordre ;

- d'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan de transformation ;
- de faire rapport de ses travaux à chaque séance du Conseil d'administration de l'Ordre.

b) NOMME les personnes suivantes pour siéger au comité :

- Monsieur Richard Talbot, administrateur nommé et membre du Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec ;
- Madame Kathy Baig, ing., vice-présidente et administratrice membre du Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec ;
- Monsieur Alexandre Marcoux, ing., administrateur et membre du Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec ;

Se joindront également au comité, le directeur général et la Secrétaire de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Monsieur Robert Sauvé, ing., président du Conseil d'administration, assistera aux rencontres à titre de membre d'office.

L'OPQ désignera un représentant afin d'assurer la liaison entre l'OPQ et le Comité du plan de transformation.

#### AUTORISATION D'UTILISATION DES TÉLÉVOTEURS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2015

*Suite aux échanges, la résolution ci-après consignée est adoptée à l'unanimité.*

ATTENDU QUE le 25 février et le 14 avril 2014, le Conseil d'administration a adopté deux politiques de régie interne traitant, respectivement, d'une Assemblée générale annuelle et d'une Assemblée générale extraordinaire (CDA-2014-048 et CDA-2014-114) ;

ATTENDU QUE les politiques prévoient la possibilité pour le Conseil d'administration d'autoriser que le vote soit pris au moyen d'un dispositif électronique ;

ATTENDU QUE le Conseil d'administration a autorisé l'utilisation des télévotants pour la tenue du vote lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 6 mai 2014 et l'Assemblée générale annuelle du 12 juin 2014 (CDA-2014-140) et que l'expérience s'est avérée positive ;

ATTENDU QUE ce moyen permet d'assurer le bon déroulement du vote.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AUTORISE dorénavant l'utilisation des télévotants pour la tenue du vote lors des assemblées générales annuelles et extraordinaires.

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE L'ORDRE AU SEIN DU BUREAU CANADIEN D'AGRÉMENT DES PROGRAMMES DE GÉNIE (BCAPG)

*Suite aux échanges, la résolution ci-après consignée est adoptée à l'unanimité.*

ATTENDU QUE le Comité des candidatures du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) s'est réuni récemment ;

ATTENDU QU'il y aura un poste vacant à pourvoir pour représenter l'Ordre au BCAPG dont le mandat débute le 1<sup>er</sup> juillet 2015 pour se terminer le 30 juin 2018, ce mandat pouvant être prolongé pour deux autres termes de trois ans ;

ATTENDU QUE conformément au processus de nomination, Ingénieurs Canada recherche des candidats de sources diverses incluant un organisme de réglementation, le Conseil canadien des doyens d'ingénierie et des sciences appliquées et le Bureau canadien d'agrément ;

ATTENDU QUE les qualifications suivantes ont été demandées par Ingénieurs Canada :

- Qualifications requises : titulaire d'un permis d'exercice au Canada, bilingue ;
- Qualifications fortement souhaitées : femme, expérience de visite d'agrément, industrie ;

ATTENDU QUE l'Ordre a fait appel aux doyens des facultés de génie d'universités québécoises ainsi qu'aux membres du Comité des examinateurs pour identifier des candidats potentiels rencontrant les qualifications demandées ;

ATTENDU QU'à la séance du 11 mars 2015, le Comité exécutif a évalué quatre candidatures ;

ATTENDU QUE Mme l'ingénieure Louise Quesnel, administratrice au Conseil d'administration de l'Ordre, possède l'ensemble des qualifications requises et souhaitées ;

ATTENDU QUE Mme l'ingénieure Louise Quesnel a manifesté son intérêt pour représenter l'Ordre à titre de membre au BCAPG ;

ATTENDU QUE le Comité exécutif en fait la recommandation.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION NOMME Mme l'ingénieure Louise Quesnel au Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) pour un mandat débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2015 jusqu'au 30 juin 2018 et pouvant être prolongé pour deux autres termes de trois ans.